Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 51 (2009)

Artikel: CIL XIII 5092: unique vestige d'un monument funéraire?

Autor: Lieb, Hans / Bridel, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-246382

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CIL XIII 5092 – unique vestige d'un monument funéraire?

Hans Lieb Philippe Bridel

Résumé

ravée dans un long bloc incurvé, l'inscription CIL XIII 5092 est parvenue au Musée romain d'Avenches en 1924, avec une collection de pierres entreposées à Villars-les-Moines BE, où elles avaient été très probablement apportées d'Avenches avant le XVIe s. Le texte est presque complet et se restitue sans hésitation, mentionnant un Donatus Salvianus, esclave impérial et percepteur des impôts, et son esclave Communis. En dépit d'une formulation inhabituelle, mais qui s'explique par le statut de Donatus Salvianus, il s'agit bien d'une inscription funéraire qui donne le nom du défunt exactor et celui de son substitut, selon toute vraisemblance commanditaire du monument. Une brève étude comparative permet d'esquisser quelques hypothèses de restitution de cet édifice; elles restent fragiles puisqu'on n'en connaît qu'un bloc, d'ailleurs retaillé, et qu'on ignore tout de sa situation, sans doute dans l'une ou l'autre des nécropoles de la capitale des Helvètes.

Cette inscription date de la période antérieure à l'élévation de la ville au statut de colonie en 71/72 ap. J.-C.

Zusammenfassung

ie Inschrift CIL XIII 5092 befindet sich auf der gewölbten Oberfläche eines langen Blocks, der 1924 zusammen mit einer Gruppe von andern seit dem 16. Jh. in Münchenwiler BE bezeugten Steinen ins Römermuseum Avenches gelangt ist. Die Steine stammten offensichtlich aus Aventicum. Der fast vollständige Text lässt sich mühelos ergänzen. Er ist dem kaiserlichen Sklaven und Steuereinzieher Donatus Salvianus von seinem Sklaven Communis gesetzt. Die Wölbung des Steines lässt kaum eine andere Deutung zu als die eines Grabmals mit kreisrundem Grundriss. Eine kurze Vergleichsstudie führt zu verschiedenen möglichen Rekonstruktionen des Baus. Die vorgeschlagenen Hypothesen sind schwach untermauert, das sie auf einem einzigen, zudem überarbeiteten Block fussen. Unbekannt bleibt auch der Standort des Grabmonumentes, der wohl in einer der Nekropolen der Hauptstadt der Helvetier anzunehmen ist.

Die Inschrift datiert in die Zeit vor der Erhebung der Stadt zur Kolonie um 71/72 n.Chr.

Mots-clés

exactor esclave impérial monument circulaire inscription funéraire? avant 71/72 ap. J.-C.

Stichwörter

exactor kaiserlicher Sklave Rundmonument Grabinschrift? vor 71/72 n.Chr.

Fig. 1
CIL XIII 5092.
Donato Caesaris Au[g(usti)] / Salviano exactor[i] / tributorum in Hel[v(etis)] / Communis vicariu[s].
Calcaire. MRA, inv. 7047.
Échelle env. 1:10.



CIL XIII 5092

Hans Lieb

er schwere Kalksteinblock, der auf seiner auswärts gewölbten Stirnseite die Inschrift CIL XIII 5092 trägt, ist – wie auch eine Reihe anderer, offensichtlich aus Avenches¹ weggeführter und im Kloster² und Dorf Münchenwiler verbauter Steine³ – seit dem frühen sechzehnten Jahrhundert bezeugt⁴, und zwar mitten im Dorf (in foro)⁵ in einem Bauernhaus vermauert (in pariete cuiusdam domus rusticanae)⁶. Die ersten Abschriften finden sich bei dem Mailänder Pacedianus⁷ und dem so genannten Anonymus Glareani⁸.

1 etwa 7 km südwestlich Münchenwiler/Villars-les-Moines BE.

- 3 insgesamt dreizehn Inschriften, drei (CIL XIII 5072. 5092.5097) nannte schon Pacedianus, zwei mehr (CIL XIII 5073.5136) der Anonymus Glareani und weitere zwei (CIL XIII 5076.5107) Tschudi. Im siebzehnten und achtzehnten Jahrhundert fanden sich fünf (CIL XIII 5071.5080.5081.5090.5093) und um 1955 noch ein letztes Bruchstück (Walser 1979, 234-235 = Bossert 2000, 190). Warum Bossert 2000, 190-193 zwei Steine in Murten (CIL XIII 5133.5137) und einen aus Pfauen/Faoug (CIL XIII 5111) dazu zählte und einen von Münchenwiler (CIL XIII 5071) wegliess, entgeht mir.
- 4 zur Überlieferung Mommsen CIL XIII 5092 (falsche Wortkürzungen und falsche Zeilentrennung in älteren Abschriften übergehe ich), neueres Schrifttum nennt Andreas Kakoschke, Die Personennamen in den zwei germanischen Provinzen 2/1, Rahden 2007, 257.308.
- 5 Anonymus Glareani (Universitätsbibliothek Basel, C VI a 77,17r. VI a 72,365).

Die ungewöhnliche Gestalt des Steines musste zweifellos jedem Betrachter auffallen, doch äussern sich die frühesten Zeugen nicht dazu. Der erste, der sie – wenn auch recht unbeholfen – vermerkt, ist Gilg Tschudi, der angeblich 1536 Avenches⁹ (und offenbar auch Münchenwiler) besucht hatte: *lapis fere rotundus*¹⁰, *ein rundlecht gebrochen Stuck*¹¹ und es auch so zeichnet¹².

- 6 Tschudi, Landesbibliothek Glarus, EB 205,455. Stiftsbibliothek Sankt Gallen 1083,80 (Voegelin, JSG 11, 1886, 149), später im Schloss Münchenwiler und seit 1924 im Musée romain von Avenches, heute gesichert im Sammlungslager des Museums.
- 7 zu Nicolaus Pacedianus (1486–1567), der angeblich 1516 bis 1519 Italien, Deutschland, Spanien, Frankreich, England und die Niederlande bereiste: Filippo Argelati, *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium* 2, Mailand 1745, 1015-1017. Henzen CIL VI/1 p. XL-VIII (mit Rückweisen, ferner Mommsen CIL X p. LIV. XIII/2 p. 7. Hirschfeld CIL XII p. XXII). Frei, *SZG* 42, 1992, 229-230. Martin Ott, *Die Entdeckung des Altertums*, Kallmünz 2002, 194-199 (mit aufregenden Fragen, auf die es keine sichere Antwort gibt). Pacedianus nennt nie seine Quellen, hat aber nachweislich meist nicht von den Steinen, sondern von andern Gelehrten abgeschrieben. In unserm Falle liess sich die Vorlage nicht ermitteln.
- 8 zum Anonymus Glareani: Mommsen CIL XIII/2 p. 7. Jakob Wackernagel, Das Studium des klassischen Altertums in der Schweiz, Basel 1891, 45-48. Frei, SZG 42, 1992, 231-240.
- 9 CIL XIII 5084.5089.
- 10 Landesbibliothek Glarus, EB 205,455.
- 11 Tschudi 1758, 162.
- 12 Stiftsbibliothek Sankt Gallen, 1083,80 (Voegelin, JSG 11, 1886, 149). Tschudi 1758, 162 zu weiteren Handschriften und Abschriften: Mommsen CIL XIII/2 p. 8, ferner Stiftsbibliothek Einsiedeln, 377. Zentralbibliothek Zürich, B 16. L 42.

² zum 1530 aufgehobenen und später zu einem Schloss umgebauten Cluniazenserpriorat Münchenwiler: Utz Tremp, Helvetia sacra 3/2, Basel 1991, 365-390. Peter Eggenberger/Martin Bossert/Gabriele Keck/Jürg Schweizer, Schloss Münchenwiler, Bern 2000.



Manche späteren Drucke wiederholen ebenso missverständlich diese Aussage. Niemand hat meines Wissens weitere Fragen gestellt¹³ oder Schlüsse gezogen.

Der Stein gehört offensichtlich zu einer Mauer mit Halbkreis- oder Vollkreisgrundriss¹⁴, einer Apsis also oder einem Rundturm, die Inschrift auf der Aussenwand. Die Apsis lässt keine überzeugende Deutung zu, Denkmalsockel sind – soweit ich sehe – allemal rechteckig, ohne gerundete Ausladungen und nie kreisrund, auch nicht für Reiter- oder Gespanndenkmäler (bigae und quadrigae)¹⁵.

Der Wortlaut der Inschrift bereitet keine Schwierigkeiten. Die Ergänzung je eines Buchstabens an den weggebrochenen Zeilenenden¹⁶ führt zu einer unbedenklichen Lesung, die allen Regeln ihrer Zeit entspricht: *Donato Caesaris Au[g(usti)] / Salviano exactor[i] / tributorum*

in Hel[v(etis)] / Communis vicariu[s]. Der Stein ist dem kaiserlichen Sklaven Donatus Salvianus, exactor tributorum bei den Helvetiern¹⁷, von seinem vicarius¹⁸ Communis gesetzt. Donatus und Communis sind gängige Sklavennamen¹⁹, Caesaris Aug(usti)²⁰ zwischen Namen und agnomen gehört sich so. Das agnomen kaiserlicher Sklaven weist offenbar auf den früheren patronus²¹. Ob Donatus Salvianus aus der familia des Kaisers Otho²² übernommen wurde²³, ist zunächst weder gesichert noch ausgeschlossen²⁴. Solche doppelten Namen kaiserlicher Sklaven und Freigelassener finden sich reichlich von Augustus bis Trajan und noch unter Hadrian, später nicht mehr²⁵, was unsere Inschrift ins erste oder frühere zweite Jahrhundert weist, die seltsame Wendung in Helvetis wie jener procurator - - - in Vindalicis et Raetis²⁶ oder der legatus pro[pr(aetore i]n Vindol(icis)²⁷ führt indes in die früheste Kaiserzeit,

CIL XIII 5092 (MRA, inv. 7047). Le champ épigraphique développé avec restitution des lettres manquantes et de la moulure d'encadrement selon l'axe de symétrie du bloc donné par le trou de louve. D'après Oelschig 2001, Taf. VIII, complété. Échelle 1:10.

Fig. 2

¹³ Einzige Ausnahme ist Stefan Oelschig, Kaleidoskop der Epigraphik, Avenches 2009, 259-260 – freilich auf Grund richtiger wie falscher Beobachtungen samt wunderlichen Einfällen und unnötigen Fragen, die hier nicht zu erörtern und zu widerlegen sind.

¹⁴ von etwa 3,6 m Durchmesser. Für die genaue Beschreibung verweise ich auf den Beitrag von Philippe Bridel

¹⁵ Johannes Bergemann, Römische Reiterstatuen, Mainz 1990. Patrick Schollmeyer, Antike Gespanndenkmäler, Hamburg 2001.

¹⁶ Zeile 2 und 3 sind links um eine knappe Buchstabenbreite eingezogen, die Ergänzungen rechts fordern schmaleren Raum. Die Zeilen sind offenbar gut eingemittet.

¹⁷ in Helv(etis) oder Helv(etiis), nicht in Helv(etia) (Hirschfeld 1905, 75,3. Ruggiero DE 2/3,2178. Boulvert 1970, 228,150. Boulvert 1974, 51,308). Helvetia als Staats- oder Landesname ist eine Schöpfung der frühen Neuzeit.

¹⁸ seinem Sklaven (Weaver, JRS 54, 1964, 117-118).

¹⁹ Heikki Solin, *Die stadtrömischen Sklavennamen* 1, Stuttgart 1996, 66.113.

²⁰ Caesaris ausgeschrieben, Aug(usti) so gekürzt und servus oder verna weggelassen findet sich bei dieser Formel am weitaus häufigsten (Chantraine 1967, 189-192).

²¹ Chantraine 1967, 293-388. Weaver 1972, 90-91.212-223.

²² Salvius Otho (PIR2 S 143).

²³ Veyne, Hommages à Albert Grenier 3, Brüssel 1962, 1623,1.

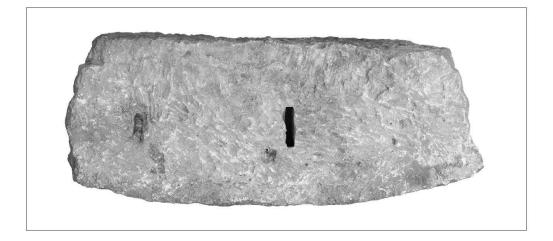
²⁴ wenig wahrscheinlich nach Chantraine 1967, 332 im Blick auf jenen T(itus) Flavius Aug(usti) lib(ertus) Phoebus Othonianus (CIL XIV 2060), meines Erachtens aber durchaus erwägenswert, falls nicht andere Gründe einen früheren Ansatz fordern.

²⁵ Chantraine 1967, 365-367. Weaver 1972, 91-92. 217. 223. Boulvert 1974, 51-52.

²⁶ D 9007.

²⁷ CIL V 4910 = AE 1979,297 = Inscriptiones Italiae 10/5/3, Rom 1986, 1133.

Fig. 3 CIL XIII 5092. Face supérieure (lit d'attente). Calcaire. MRA, inv. 7047. Échelle env. 1:10.



zweifellos vor die Wende²⁸, die das *gentis caput* Aventicum des Jahres 69²⁹ offenbar wenig später zur *colonia Flavia*³⁰ machte. *Exactor tributorum* zum Einbringen von Steuerschulden bezeichnet keine ordentliche, dauernd besetzte Stelle. Sie ist viel zu selten bezeugt³¹. Es sind durch uns unbekannte Umstände erforderte Sonderaufträge auf Zeit.

Derlei Inschriften werden oft gleichgültig als tituli honorarii bezeichnet dessen ungeachtet, dass die Inschrift allein selbstverständlich nicht Gegenstand einer Ehrung lebender oder verstorbener Menschen sein kann, sondern nur dem Betrachter sagen will und sagen muss, wem zu Ehren das Denkmal, Standbild oder Bauwerk errichtet wurde³². Die Inschrift des Donatus Salvianus sagt aber kein Wort über seinen Tod oder sein Grab. Die tausendfach belegten Wendungen auf den Grabsteinen der mittleren und unteren Schichten wie dis Manibus, vixit annis tot (und Sinngemässes), benemerenti (und derlei), hic situs est, sit tibi terra levis, ex testamento, Eltern, Kinder, Freigelassene und Erben fehlen hier. Kann es dennoch eine Grabinschrift sein?

Grabinschriften für Kaiser und Angehörige des Kaiserhauses, des *ordo senatorius* und des *ordo equester*, auch für kaiserliche Sklaven und Freigelassene in hohen Reichsämtern sind anders. Sie brauchen solche Formeln nicht³³ und sind von Denkmal- und Bauinschriften oft kaum zu unterscheiden. Hier hat die Wölbung der Schriftfläche weiter geholfen. Einen besonders eindrücklichen Vergleich bietet das Grabmal eines kaiserlichen *dispensator* in Köln³⁴. Es ist zwar grösser³⁵ als der Rundbau von Avenches und vermutlich auch älter.

Le bloc inscrit

Philippe Bridel

L e long carreau de calcaire jaune dont la face avant portant l'inscription CIL XIII 5092 est convexe, n'est conservé par ailleurs dans son état d'origine qu'aux lits de pose et d'attente. Les faces latérales, sans doute jointives de blocs comparables qui appartenaient à la même assise d'une architecture de grand appareil, ont été, tout comme la face arrière, retaillées pour permettre un remploi de la pierre. Cette nouvelle mise en œuvre a probablement été réalisée en disposant le bloc en sorte que sa face arrière, retaillée, fasse désormais office de lit de pose, la face convexe devenant la face supérieure. C'est du moins ce que l'on peut supposer en

²⁸ Mommsen CIL XIII/2 p. 18.

²⁹ Tac. hist. 1,68,2.

³⁰ CIL XIII 5089 (spättrajanisch) und 5093 (Denkmalsockel für einen – vermutlich Lebenden – der seine grosse Zeit in den frühen Jahren des Claudius hatte). Die übrigen Beinamen (pia, constans, emerita und foederata) helfen nicht weiter. CIL XIII 5084 ist hier nutzlos (alles Nötige und CIL XIII/2 p. 21 und XIII/4 p. 63). Fredegar 2,36 (MGH SRM 2,60₈-61₁₂) hat an zwei Stellen seiner Auszüge aus Hieronymus (chron. 2084-2096 [186₄-189₂₁ Helm]) eine Bemerkung zu Avenches eingeschoben (60₂₅-61₁ und 61₁₀₋₁₁ [Frei, Museum Helveticum 26, 1969, 101-106]). Danach hätten die Kaiser Vespasianus und Titus in den Jahren 73 bis 80 die civitas Aventicum erbaut (das Wort colonia fällt nicht).

³¹ Hirschfeld 1905, 75. Rostowzew RE 6,1541-1542. Ruggiero DE 2/3,2178.

³² Deutlich ausgesprochen hat das meines Wissens einzig Werner Eck (*Chiron* 14, 1984, 201, *XI Congresso internazionale di epigrafia greca e latina – Atti* 2, Rom 1999, 67-75 und öfter).

³³ Eck, ZPE 43, 1981, 1 27-134: Altersangaben auf senatorischen Grabinschriften fast nur bei jung Verstorbenen, deren Schicksal einen cursus honorum verhindert oder früh beendet hat.

³⁴ Eck/Hesberg, Kölner Jahrbuch 36, 2003, 151-205.

³⁵ Durchmesser auf Höhe der Inschrift 5,31 m.

constatant la présence de deux petites cavités en tronc de pyramide, l'une au lit de pose, l'autre au lit d'attente du bloc dans son aspect original, mais ménagées probablement lors de son remploi; celle du lit d'attente est alignée sur l'axe longitudinal du bloc retaillé, celle du lit de pose décalée de 7 cm à peine vers la gauche, mais elles sont toutes deux décentrées vers la face inscrite, en sorte que, si on les considère comme des cavités recevant les extrémités d'une pince de levage en ciseaux, le bloc a dû être remployé face inscrite vers le haut. Des traces de bouchardage grossier sur cette face, des restes de mortier sur les faces latérales et arrière retaillées grossièrement à la pointe viennent confirmer un remploi dans une maçonnerie irrégulière, peut-être de petits moellons, où la face bombée du bloc ne posait pas de gros problèmes de mise en œuvre.

Les dimensions conservées de ce bloc retaillé sont les suivantes:

Longueur maximum du bloc retaillé au lit d'attente original: 1,14 m.

Longueur minimum du bloc retaillé au lit d'attente original: 1,02 m.

Largeur maximum du bloc retaillé: 0,46 m.

Largeur minimum du bloc retaillé: 0,33 m.

Hauteur entièrement conservée du bloc original: 0,585/0,590 m, soit 2 pieds (0,595 m) à l'origine, avant la retaille d'ajustage du lit d'attente pour mise en place du bloc de l'assise supérieure.

Si l'on tente de reconstituer l'aspect original du bloc, face inscrite convexe à l'avant, trois indices sont importants: le court retour vertical de l'encadrement mouluré du champ épigraphique, à gauche de la première ligne du texte, la «mise en page», en principe symétrique, des quatre lignes du texte dans le champ épigraphique et l'existence d'un trou de louve ménagé au lit d'attente, théoriquement à la verticale du centre de gravité de la pierre, qui en donne donc l'axe de symétrie longitudinal pour autant que sa largeur ait été égale de part et d'autre.

Sur cette base, la longueur développée du champ épigraphique convexe peut être restituée: 2 x 0,624 m, soit 1,248 m, à quoi on ajoutera la largeur des deux côtés de l'encadrement mouluré. Celui-ci combine un listel plat large de 0,029 m au sommet, 0,035 m à la base, en saillie

de 0,015 m sur le champ épigraphique, peutêtre au nu du parement de l'assise, et un talon droit, large de 0,036 m, pour une largeur totale de 0,070 m en bas, et de 0,065 m en haut. On restituera à cette dernière valeur la largeur des côtés latéraux du cadre, soit 2 x 0,065 m, l'inscription avec sa moulure d'encadrement atteignant ainsi une longueur développée de 1,378 m, pour une hauteur de 0,59 m, le champ épigraphique mesurant 0,455 m. Ces dimensions peuvent être converties en pieds de 0,297 m avec une petite imprécision due à l'état de conservation du bloc, qui rend la prise de mesures exactes difficile, et aux légères imperfections de la réalisation:

Longueur développée du champ épigraphique: 41/s pieds (1,248 m).

Largeur du cadre mouluré: $\frac{1}{4}$ pied (0,0745 m). Longueur développée de l'inscription avec son cadre: $\frac{41}{5}$ pieds $+ 2 \times \frac{1}{4}$ pied $= \frac{47}{10}$ pieds (1,396 m). Hauteur du champ épigraphique: $\frac{11}{2}$ pied (0,445 m). Hauteur de l'inscription avec son cadre: $\frac{11}{2}$ pied $+ 2 \times \frac{1}{4}$ pied = 2 pieds (0,594 m).

La restitution des lettres manquantes en fin des quatre lignes du texte, reconstitué selon une disposition symétrique par rapport à son axe vertical, est parfaitement possible dans le champ tel que nous le restituons (fig. 2), au prix d'une très légère contraction en fin de la ligne 1, la plus longue.

La longueur originale du bloc et la position exacte du cadre épigraphique, probablement centré, ne sont pas assurées, en raison de la perte des faces latérales et arrière d'origine.

Si l'on suppose que la pierre inscrite appartenait à une assise de blocs de grand appareil de même hauteur se développant selon un cercle complet dont le diamètre peut être estimé à 3,596 m environ, soit 12 pieds (3,564 m), valeur calculée d'après la courbure du champ épigraphique tel qu'il est conservé³⁶, il faut probablement restituer des faces de joint latérales axées sur le centre du cercle, avec bandeau d'anathyrose sur trois côtés et défoncement central. La face arrière, qu'on a pu laisser brute de carrière si elle servait de coffrage à une maçonnerie de blocage, typique d'un monument à structure pleine, était probablement rectiligne, donnant au bloc une largeur maximum de 0,520 m (1¾ pied) au moins.

En donnant au bloc d'origine une longueur de 1,60 m, très proche de 5½ pieds (1,584 m), dimension probable de la pierre à son extraction de la carrière, et en restituant les faces de joint latérales selon des rayons issus du centre théorique de l'assise circulaire, on pourrait restituer sept blocs jointifs de mêmes dimensions dans le cercle de 3,564 m = 12 pieds de diamètre qu'ils décrivent. Ce nombre impair est cependant gênant, et il faut plus probablement restituer six blocs de 6 pieds de longueur (fig. 4), ou huit blocs de 4½ pieds en théorie, en réalité de 5 pieds comme on le verra plus loin (fig. 5).

³⁶ Le diamètre D du cercle dans lequel le parement du bloc s'inscrit a été calculé selon la formule D = $(4f^2+c^2)$ / 4f. La corde c valant 110,5 cm et la flèche f 8,7 cm mesures prises sur le champ épigraphique dans son plus grand développement, le diamètre D équivaut 359,57 cm, soit un peu plus de 12 pieds = 356,4 cm; la circonférence D × π mesure alors 1129,6 cm, soit à peine plus de 38 pieds = 1128,6 cm.

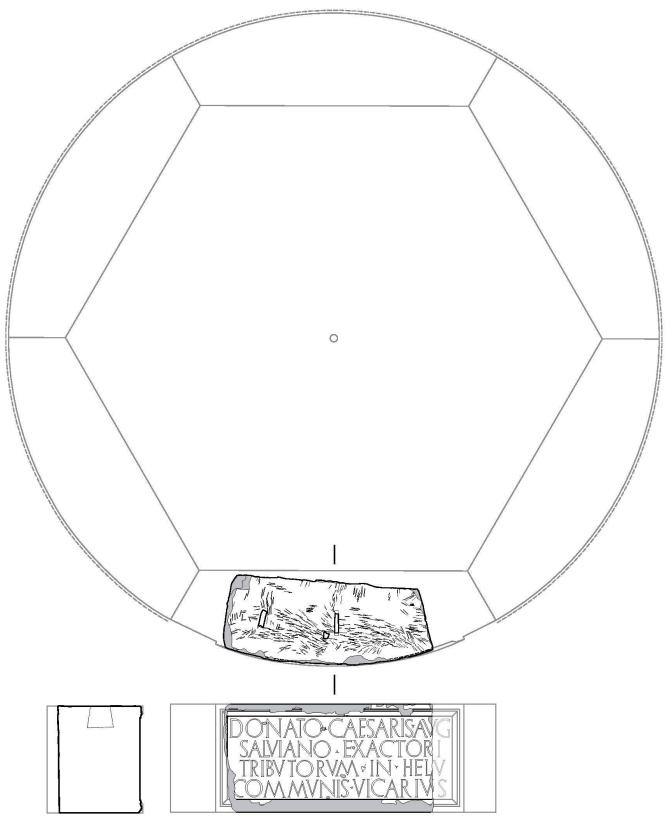
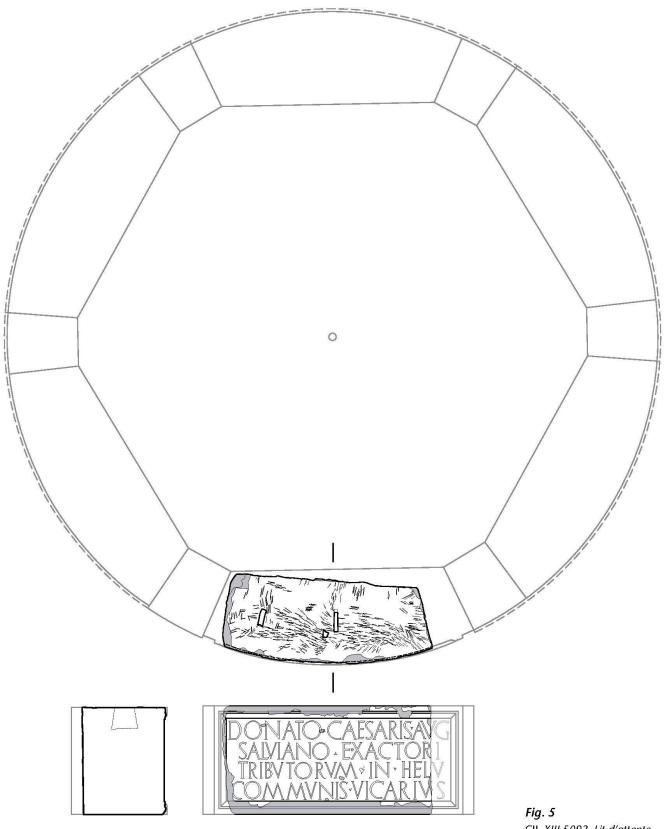


Fig. 4
CIL XIII 5092. Lit d'attente, face avant et coupe; restitution en grisé du bloc original pour une longueur de 6 pieds et du plan d'assemblage de l'assise. Échelle 1:20.

Le lit de pose, finement dressé, mais dépourvu de tout décor et de toute trace d'appui sur des supports libres, semble attester que l'assise à laquelle le bloc appartient venait se superposer à une assise inférieure massive elle aussi, sans doute formée de grands blocs appareillés à sec.

Le lit d'attente, plus grossièrement dressé à la gradine, peut-être pour régler l'assise en place



avant la pose des blocs de l'assise supérieure, présente en outre près de son extrémité gauche une cavité transversale profonde de 4 cm, sans doute de bardage, utile à la mise en place de l'un des blocs de l'assise supérieure, de grand appareil elle aussi, peut-être une corniche de couronnement.

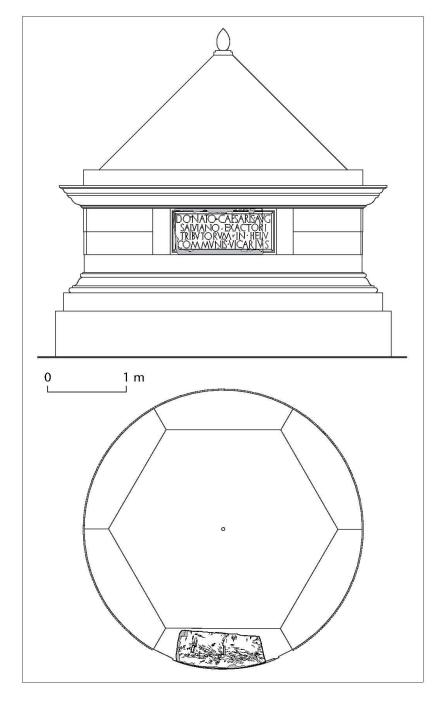
CIL XIII 5092. Lit d'attente, face avant et coupe; restitution en grisé du bloc original pour une longueur de 5 pieds et du plan d'assemblage de l'assise, avec des pilastres intercalaires de 11/3 pied. Échelle 1:20.

De quel type de monument est-il le témoin?

Restituer l'édifice auquel appartient la pierre inscrite, seul bloc connu de son architecture, peut sembler bien aléatoire. Le texte même de l'inscription impliquant un monument honorifique ou funéraire, la recherche d'architectures typologiquement comparables se trouve assez vite limitée à quelques cas.

Ne connaissant pas de base cylindrique de statue honorifique de plus de 3 m de diamètre, qui impliquerait un groupe statuaire ou une statue équestre, nous renoncerons à l'hypothèse du monument civique, auquel le texte ne fait aucune

Fig. 6
Tentative de restitution d'un tombeau à tumulus pour l'exactor d'Avenches, sur le modèle de la tombe de Sarsina. Échelle 1:50.



allusion, et qui supposerait d'ailleurs une effigie en pieds de l'*exactor* Donatus Salvianus très largement hyperphysique.

Si l'on se tourne vers l'hypothèse du monument funéraire, le modèle le plus courant d'édifice plein de plan circulaire est celui du type dit «à tambour», dont les tombeaux de Caecilia Metella sur la via Appia³⁷, de Munatius Plancus à Gaète³⁸, ou plus près d'Avenches, de la Porte de l'Est à Augusta Raurica³⁹ donnent de bons exemples à entablement de couronnement et tumulus; le mausolée circulaire D de Titus Pompeius Longus d'Orange/Fourches-Vieilles (Vaucluse) offre une variante à tertre très aplati et corniche de couronnement scandée d'antéfixes figurant un masque⁴⁰. La plupart des monuments de ce type sont cependant beaucoup plus grands que les 3,564 m que nous restituons au diamètre de celui d'Avenches sur la base du seul bloc connu, et atteignent au minimum 6 ou 7 m, voire 15 ou 30 m de diamètre⁴¹.

Comme la hauteur du tambour semble le plus souvent valoir son rayon, corniche de couronnement et moulure de base comprises, le monument que nous tentons de restituer atteindrait à peine 1,78 m de hauteur, que l'on peut porter à 2,38 m si l'on y ajoute un soubassement carré haut de 0,595 m (2 pieds), conforme aux proportions du seul édifice de ce type et de cette taille que nous connaissions, le mausolée circulaire de Sarsina, tombe 16 de la nécropole de Pian di Bezzo⁴². Typologiquement intéressant pour la disposition du caveau qui recevait les cendres du défunt incinéré, ce tombeau, bâti de briques et dont le tumulus de couverture est restitué hypothétiquement avec un couronnement en pomme de pin, n'a malheureusement pas livré d'inscription, dont les dimensions auraient pu nous être utiles pour une comparaison plus étroite avec l'édifice avenchois.

Une tentative d'insérer le bloc inscrit d'Avenches dans un édifice de ce type, restitué selon les mêmes proportions qu'à Sarsina, donne un résultat peu satisfaisant (fig. 6): l'inscription, qu'il faut situer le plus haut possible au vu de la taille de ses lettres, soit au niveau d'une hypothé-

³⁷ Pour une bonne typologie des monuments funéraires, cf. Eisner 1986, p. 36-41, avec les fig. A5a et A5b pour le tombeau de Caecilia Metella.

³⁸ Fellmann 1957, en particulier p. 29 et fig. 11; une bonne étude récente de quelques monuments de ce type a été donnée par Balty 2006, p. 41-54.

³⁹ Bonne image restituée dans SPM V, fig. 430, p. 338.

⁴⁰ Mignon/Zugmeyer 2006, en particulier Le mausolée circulaire de Titus Pompeius Phrixus Longus (D), p. 307-320, avec les fig. 14 et 15, p. 319.

⁴¹ Les monuments recensés par Eisner 1986, illustrés aux dépliants 1-4, mesurent entre 5 et 38 m de diamètre, la plupart plus de 9 m.

⁴² De Maria 1983, p. 367-369, avec la fig. 53, reprise de S. Aurigemma, I Monumenti della necropoli romana di Sarsina (Bollettino del Centro di studi per la storia dell'architettura, 19), Roma, 1963.

tique frise architravée de couronnement comme au mausolée de Fourches-Vieilles, paraît malgré tout disproportionnée eu égard à la hauteur du monument et se situe à peine à 2 m du sol. Les autres monuments de ce type ne sont d'ailleurs souvent pas bâtis en grand appareil isodome régulier avec blocage interne de maçonnerie, mais bien en maçonnerie de brique ou de pierre, revêtue d'un placage de dalles ou de fines orthostates de pierre, comme on en voit, cependant dans une architecture de grand appareil semble-t-il, au mausolée d'Aulus Pompeius Fronto à Saillans (Drôme)⁴³; ou encore parementée de brique ou revêtue d'un simple crépi, seule l'inscription étant gravée sur une dalle de pierre noble insérée dans le petit appareil.

Il faut donc chercher un autre modèle. Le type du tombeau à *tholos*, combinant haute base parallélépipédique, colonnade circulaire et toiture conique très raide semble s'imposer comme seule alternative pour un édifice de plan circulaire⁴⁴.

Les blocs formant l'assise de grand appareil dans laquelle s'insère la pierre inscrite pourraient, s'ils sont au nombre de six et longs de 6 pieds, constituer la frise architravée d'une tholos à six colonnes libres ou deux colonnes libres in antis ouvrant sur une cella en segment de cercle qui abriterait une statue du défunt, peut-être avec des pilastres ou colonnes engagés dans les parois. Des monuments de ces types sont connus tant en Méditerranée orientale, qu'en Italie centro-méridionale⁴⁵, ou septentrionale, voire dans les provinces septentrionales pour certaines variantes⁴⁶. On rappellera cependant le manque d'indices pour étayer l'hypothèse d'un ordre de colonnes libres, déjà relevé plus haut, sans compter que notre bloc inscrit, haut de 2 pieds, serait disproportionné pour occuper la hauteur de la frise architravée dans un entablement qu'ont peut estimer haut de 22/3 pieds en couronnement d'une colonne de 131/3 pieds, l'ordre complet totalisant 16 pieds.



Une autre hypothèse replacerait le bloc inscrit entre les pilastres, à peine saillants, d'un monoptère cloisonné, tel que celui de Cologne (fig. 7)⁴⁷. Restitués avec une longueur de 5 pieds, dépassant de peu ¹/₈ de la circonférence, les blocs d'assise alterneraient avec ceux, larges de 0,334 m, valant un peu moins que ¹/₂₄ de la circonférence, et figurant des pilastres engagés, larges de 1¹/₈ pied⁴⁸.

Reste une ultime hypothèse, que nous développerons sur la base d'une comparaison avec le monument funéraire à monoptère de la nécropole occidentale d'Altino⁴⁹.

Le bloc inscrit d'Avenches appartiendrait bien à un tombeau à *tholos*, mais serait à restituer dans l'une des assises constituant le podium circulaire du monoptère, de préférence la dernière, où il se situerait sous la corniche de couronnement de ce corps de transition, entre un soubassement parallélépipédique et une *tholos* à colonnade libre (fig. 8). Avec un soubassement de 14 pieds de côté (4,16 m) pour 10½ pieds de hauteur (3,12 m), le podium circulaire dont

Fig. 7
Tentative de restitution d'un tombeau à monoptère cloisonné sur soubassement pour l'exactor d'Avenches, sur le modèle de la tombe du dispensator de Cologne. Échelle 1:50. D'après Eck/von Hesberg 2003.

⁴³ Planchon/Charpentier 2006, p. 330-332 et fig. 10-12 en particulier.

⁴⁴ Von Hesberg 2006.

⁴⁵ Von Hesberg 2006, p. 17-25, avec par exemple celui de Sestino, fig. 7c, tiré de M. Verzár, Frühaugusteischer Grabbau in Sestino, MEFRA 86, 1974, p. 385-422.

⁴⁶ Von Hesberg 2006, p. 34-38.

⁴⁷ Eck/von Hesberg 2003 avec la fig. 5, p. 157, notre fig. 7.

⁴⁸ Les pilastres pourraient être larges de 1¹/₃ pied = 0,396 m, mieux proportionnés pour un ordre haut de 13¹/₃ pieds pour autant qu'ils soient taillés dans des blocs à crossettes débordantes dont la largeur vaudrait ¹/₂₄ de circonférence. Ces pilastres viendraient ainsi recouvrir sur un court tronçon le joint véritable de l'assise, décalé en retrait de la façade.

⁴⁹ Verzár-Bass 2006, p. 67, fig. 7, reprise de Tirelli 1997, fig. 4, p. 181.

la hauteur est égale au rayon du tambour, soit 1,78 m, culminerait à 4,90 m (env. 16½ pieds = 4,90 m), l'inscription située à peine plus bas restant parfaitement lisible au vu de la taille de ses lettres, près de 10 cm. L'entablement de la *tholos* se trouverait 4,71 m plus haut, soit à 9,61 m du sol (env. 32½ pieds = 9,60 m) et la flèche incurvée 5,03 m plus haut encore, pour autant qu'on la restitue avec une pomme de pin sommitale, comme on en connaît à un autre monument

Fig. 8
Tentative de restitution d'un tombeau à tholos sur podium circulaire et soubassement en dé pour l'exactor d'Avenches, sur le modèle de la tombe d'Altino, au toit complété d'une pomme de pin. Échelle 1:75. D'après Verzár-Bass 2006.

d'Altino, ou à celui d'un tombeau bien connu d'Aquilée⁵⁰. Le monument avenchois coterait ainsi 14,64 m au moins à son sommet, qu'on peut arrondir à 50 pieds = 14,85 m, dimension qui n'étonnera pas trop si l'on veut bien se rappeler que les mausolées, plus trapus, d'*En Chaplix* culminent à 23,52 m et 25,20 m pour une largeur à la base de 10,08 m et 10,16 m⁵¹.

On regrettera de ne disposer d'aucune donnée quant au lieu de découverte de la pierre inscrite, qui, d'Avenches peut-être⁵², a rejoint avant 1515 le village de Villars-les-Moines. Elle y fut remployée à plusieurs reprises, signalée par Pacedianus⁵³ «apud Moretum» où elle était donc lisible en 1515, puis par d'autres après lui, ensuite dans le mur d'une ferme⁵⁴, enfin transférée au Prieuré du même village où elle est murée à gauche de la porte d'entrée⁵⁵. Elle entre ainsi dans la collection d'inscriptions romaines réunies dans ce qui est devenu le château de la famille de Graffenried, connue pour avoir donné au gouvernement de LL. EE. de Berne plusieurs baillis, dont certains d'Avenches. Cette collection a été acquise en 1924 par l'État de Vaud, et déposée au Musée romain d'Avenches. Mais la pierre inscrite qui nous intéresse ici provient-elle bien d'Avenches? Quel fut son lieu de découverte avant remploi? Sans indication, même approximative quant à la localisation de l'édifice auquel elle appartenait, à situer probablement dans l'une des nécropoles d'Aventicum, nous ne disposons d'aucun moyen d'en retrouver les fondations, qui nous renseigneraient sur son plan. Les propositions de restitution que nous avons présentées ici restent donc, pour une très large part, des hypothèses sujettes à révision. Mais tant l'aspect et la nature même de la pierre, bloc de calcaire jaune de grand appareil, que le ductus de l'inscription, semblent indiquer plutôt un monument funéraire, bâti dans l'une des nécropoles bordant les routes qui conduisaient à la capitale des Helvètes, aux portes de la ville ou en limite d'une propriété suburbaine ou rurale riveraine, qu'un édifice honorifique circulaire dressé sur l'une des places publiques de la ville elle-même.

⁵⁰ von Hesberg 2006, fig. 8c, p. 27, d'après Gabelmann 1979.

⁵¹ Flutsch/Hauser 2006, fig. 2-5, p. 409-412.

⁵² Selon Walser 1979, n° 84, p. 178, qui fait remonter ce transfert au Moyen Âge déjà.

⁵³ Selon CIL XIII, 5092, puis mentionnée «in pago Wiler, in foro» par l'Anonymus Glareani.

⁵⁴ Située «in pariete cuiusdam domus rusticanae» par Wild.

⁵⁵ En 1857, la pierre y est vue par Engelhardt, selon Bossert 2000, p. 191, cat. 29.

Bibliographie

Revues, séries et sigles

AF

L'année épigraphique.

CII

Corpus inscriptionum latinarum.

D

H. Dessau, Inscriptiones latinae selectae 1-3/2, Berlin, 1892-1916.

DF

Dizionario epigrafico di antichità romane.

JRS

Journal of Roman Studies.

JSG

Jahrbuch für schweizerische Geschichte.

MGH SRM

Monumenta Germaniae historica – Scriptores rerum Merovingicarum.

PIR

Prosopographia imperii romani.

RE

Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft.

SZC

Schweizerische Zeitschrift für Geschichte.

ZPE

Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik.

Monographies et articles

Balty 2006

J.-Ch. Balty, Des tombeaux et des hommes: à propos de quelques mausolées circulaires du monde romain, *in*: Moretti/Tardy (éd.) 2006, p. 41-54.

Bossert 2000

M. Bossert, Die römischen Spolien, *in:* P. Eggenberger/M. Bossert/G. Keck/J. Schweizer, *Schloss Münchenwiler – ehemaliges Cluniazenser-Priorat*, Bern, 2000, p. 169-203.

Boulvert 1970

G. Boulvert, Esclaves et affranchis impériaux sous le Haut-Empire romain, Naples, 1970.

Boulvert 1974

G. Boulvert, Domestique et fonctionnaire sous le Haut-Empire romain, Paris, 1974.

Chantraine 1967

H. Chantraine, Freigelassene und Sklaven im Dienst der römischen Kaiser, Wiesbaden, 1967.

De Maria 1983

S. de Maria, L'architettura romana in Emilia-Romagna fra III e I sec. A.C., in: Studi sulla città antica. L'Emilia-Romagna (Studia archaeologica 27), Roma, 1983, p. 335-381.

Eck/von Hesberg 2003

W. Eck/H. von Hesberg, Der Rundbau eines Dispensator Augusti und andere Grabmäler der frühen Kaiserzeit in Köln, Kölner Jahrbuch 36, 2003, p. 151-205.

Fisner 1986

M. Eisner, Zur Typologie der Grabbauten im Suburbium Roms (Römische Mitteilungen, Beiheft 26), Mainz, 1986.

Fellmann 1957

R. Fellmann, Das Grab des Lucius Munatius Plancus bei Gaëta, Basel, 1957.

Flutsch/Hauser 2006

L. Flutsch/P. Hauser, Les mausolées d'Avenches-en Chaplix: mythologie et démolition, in: Moretti/Tardy (éd.) 2006, p. 407-418.

Gabelmann 1979

H. Gabelmann, Römische Grabbauten der frühen Kaiserzeit (Kleine Schriften zur Kenntnis der römischen Besetzungsgeschichte Südwestdeutschlands 22), Stuttgart, 1979.

Hirschfeld 1905

O. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian*, Berlin, 1905.

Mignon/Zugmeyer 2006

J.-M. Mignon/S. Zugmeyer, Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse), in: Moretti/Tardy (éd.) 2006, p. 289-320.

Moretti/Tardy (éd.) 2006

J.-Ch. Moretti/D. Tardy (éd.), L'architecture funéraire monumentale: la Gaule dans l'Empire romain, Actes du colloque de Lattes (11-13 octobre 2001), Paris, 2006.

Oelschig 2001

S. Oelschig, Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum (CH). Thèse (manuscrit déposé au MRA), Osnabrück, 2001.

Planchon/Charpentier 2006

J. Planchon/G. Charpentier, Le monument funéraire d'Aulus Pompeius Fronto à Saillans (Drôme), *in:* Moretti/Tardy (éd.) 2006, p. 321-335.

SPM V

L. Flutsch, F. Rossi, U. Niffeler (dir.), La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge. V. Époque romaine, Bâle, 2002.

Tirelli 1997

M. Tirelli, «Horti cum aedificis sepulturis adiuncti»: i monumenti funerari delle necropoli di Altinum, in: M. Mirabella Roberti (éd.), Monumenti sepolcrali romani in Aquileia e nella Cisalpina, Atti della XXVI settimana di studi aquileiesi (24-28 avril 1995) (Antichità altoadriatiche XLIII), Trieste, 1997, p. 175-210.

Tschudi 1758

G. Tschudi, Hauptschlüssel - - - Galliae comatae, Konstanz, 1758.

Verzár-Bass 2006

M. Verzár-Bass, II mausoleo in Italia settentrionale, in: Moretti/Tardy (éd.) 2006, p. 55-77.

von Hesberg 2006

H. von Hesberg, Les modèles des édifices funéraires en Italie: leur message et leur réception, *in*: Moretti/Tardy (éd.) 2006, p. 11-39.

Walser 1979

G. Walser, Römische Inschriften in der Schweiz 1, Bern, 1979.

Weaver 1972

P. R. C. Weaver, Familia Caesaris, Cambridge, 1972.

Crédit des illustrations

Fig. 1, 3 Photos A. Schneider, MRA.

Fig. 2 D'après Oelschig 2001, Taf. VIII.

Fig. 4-8 Dessins L. Francey, MRA.

Fig. 7 D'après Eck/von Hesberg 2003.

Fig. 8 D'après Verzár-Bass 2006.